

Moderniser et améliorer les outils informatiques : le programme Hélios

Hélios est la future application informatique du Trésor public pour la gestion comptable et financière des collectivités locales et établissements publics locaux destinée à remplacer progressivement les applications actuelles dont sont dotés les comptables du Trésor public.

Pourquoi remplacer le système actuel ?

Les comptables du Trésor public possèdent de nombreuses applications. Hélios sera une application unique, paramétrable et évolutive. Elle améliorera la gestion quotidienne des comptables en généralisant à toutes les communes le meilleur niveau de service atteint par chacun des logiciels actuellement mis en œuvre.

Qu'apporte cette application aux ordonnateurs par rapport à celles actuellement déployées dans le réseau ?

Hélios est destinée aux comptables du réseau du Trésor public mais elle sera également ouverte aux ordonnateurs pour assurer leurs missions quotidiennes.

Grâce à un simple navigateur installé sur un micro-ordinateur, ils pourront consulter en temps réel et en mode sécurisé, les informations budgétaires, financières et comptables détenues pour leur compte par leur comptable.

Hélios est une application internet moderne et sécurisée : conviviale, elle facilite l'interopérabilité des systèmes d'informations proposées aux comptables et aux ordonnateurs. Les accès croisés aux informations détenues par les deux acteurs de la gestion publique locale se feront dans le respect de leur champ de compétence et seront réservées aux seules personnes habilitées.

Quels sont les services que cette application offre aux ordonnateurs ?

Hélios améliore les outils de gestion actuellement disponibles et propose de nouvelles prestations à l'ordonnateur.

Il pourra plus facilement suivre la consommation des crédits votés, le traitement des mandats et des titres ainsi que l'état de l'actif. La consultation des opérations en instance sera possible. Il aura connaissance de sa situation de trésorerie en temps réel.

Hélios permettra d'intégrer progressivement les nouveaux modes de paiement (prélèvement, TIP, télépaiement...). L'application confectionnera le brouillard de déclaration de TVA et grâce à un module dédié, assurera le suivi des régies. L'ordonnateur pourra consulter l'état de la dette ainsi que le compte unique de tiers qui regroupe les informations concernant un débiteur ou un créancier donné. Il aura ainsi la capacité de renseigner directement le créancier sur la prise en charge et le paiement d'un mandat, ou le débiteur sur la situation de son compte vis-à-vis de la collectivité.

Hélios est également conçue pour permettre, à terme, la dématérialisation des supports comptables (titres et mandats) et des pièces justificatives ainsi que l'amélioration de la gestion de la trésorerie de la collectivité et l'évolution des outils d'analyse financière. Elle intégrera les évolutions réglementaires (délai global de paiement, seuil des marchés...) et facilitera la centralisation des données statistiques, l'élaboration d'indicateurs de pilotage ainsi que des tableaux de bords performants.



Quand cette application va-t-elle être mise en place ?

Le programme Hélios se divise en deux projets complémentaires. Le premier (HÉLIOS 1) correspond à la création de la future application unique du réseau pour la gestion du secteur public local. L'ensemble des fonctionnalités a été défini en 2002. La période 2003-2004 consistera en une phase de réalisations et de tests. Le déploiement dans le réseau du Trésor public est prévu pour les années 2005 et 2006.

Le second projet (HÉLIOS 2) porte sur l'élaboration des outils correspondant aux nouveaux services que le Trésor public souhaite offrir aux acteurs du secteur public local. La définition de ce second projet a été achevée. Cela a permis le lancement de l'application de gestion active de la trésorerie des collectivités locales (AGATHE). Ce logiciel a été expérimenté, après une phase de tests, à la fin de l'année 2002 et a été déployé dès le début de l'année 2003.